VILLE DE GENÈVE

LÉGISLATURE 2011-2015
DÉLIBÉRATION PR-1016
SÉANCE DU 29 AVRIL 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 61 oui

Article unique. – Le compte-rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2011/2012 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012 sont approuvés.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Julide Turgut Bandelier

Le Président:

Olivier Baud